



## COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Compte de résultat consolidé		
KMAD	Exercice 2014	Exercice 2013
Chiffre d'affaires	4 254 038	4 704 643
Autres produits de l'activité	25 206	138 692
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>4 279 244</b>	<b>4 843 335</b>
Achats	-3 369 574	-3 878 286
Autres charges externes	-266 469	-282 341
Frais de personnel	-198 063	-199 579
Impôts et taxes	-68 687	-70 002
Amortissements et provisions d'exploitation	-171 942	-226 675
Autres produits et charges d'exploitation	4 224	8 776
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>-4 070 511</b>	<b>-4 648 107</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>208 733</b>	<b>195 228</b>
Cessions d'actifs	18 934	-1 222
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-29 351	-3 989
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>-10 417</b>	<b>-5 211</b>
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>198 316</b>	<b>190 017</b>
Produits d'intérêts	5 406	3 630
Charges d'intérêts	-17 366	-31 319
Autres produits et charges financiers	-14	-237
<b>Résultat financier</b>	<b>-11 974</b>	<b>-27 926</b>
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>	<b>186 342</b>	<b>162 091</b>
Impôts sur les bénéfices	-69 344	-44 009
Impôts différés	10 641	-34 510
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>127 639</b>	<b>83 572</b>
Intérêts minoritaires	25	-2 458
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>127 614</b>	<b>86 030</b>
<b>Résultat net par action en dirhams</b>	<b>32,72</b>	<b>22,06</b>
- de base	32,72	22,06
- dilué	32,72	22,06
<b>Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams</b>	<b>32,72</b>	<b>22,06</b>
- de base	32,72	22,06
- dilué	32,72	22,06

Etats de la situation financière		
Actif (En KMAD)	Exercice 2014	Exercice 2013
Immobilisations incorporelles	875	1 118
Immobilisations corporelles	1 802 463	1 924 178
Autres actifs financiers	39 985	40 081
Impôts différés actifs	15 592	7 148
<b>Actifs non-courants</b>	<b>1 858 915</b>	<b>1 972 525</b>
Autres actifs financiers courants	12 248	12 248
Stocks et en-cours	998 755	901 007
Créances clients	520 317	984 302
Autres débiteurs courants	221 078	201 875
Trésorerie et équivalent de trésorerie	414 289	32 641
<b>Actifs courants</b>	<b>2 166 687</b>	<b>2 132 073</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 025 602</b>	<b>4 104 598</b>
<b>Passif (En KMAD)</b>	<b>Exercice 2014</b>	<b>Exercice 2013</b>
Capital	390 000	390 000
Primes d'émission et de fusion	1 604	1 604
Réserves	1 645 945	1 784 339
Résultats net part du groupe	127 614	86 030
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>2 165 164</b>	<b>2 261 973</b>
Intérêts minoritaires	1 973	1 949
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 167 137</b>	<b>2 263 922</b>
Provisions non courantes	80 651	94 651
Avantages du personnel	80 203	76 483
Dettes financières non courantes	25 039	49 916
Impôts différés passifs	205 798	207 995
Autres créditeurs non courants	39 037	41 687
<b>Passifs non courants</b>	<b>430 728</b>	<b>470 732</b>
Provisions courantes	500	3 690
Dettes financières courantes	121 125	168 628
Dettes fournisseurs courantes	966 473	883 851
Autres créditeurs courants	339 639	313 775
<b>Passifs courants</b>	<b>1 427 737</b>	<b>1 389 944</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 858 465</b>	<b>1 840 676</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>4 025 602</b>	<b>4 104 598</b>

Etat des flux de trésorerie consolidé		
En KMAD	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat net de l'ensemble consolidé	127 639	83 572
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	169 317	190 892
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-18 934	1 222
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>278 022</b>	<b>275 686</b>
Elim. de la charge (produit) d'impôt	58 703	78 519
Elim. du coût de l'endettement financier net	17 366	31 319
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>354 091</b>	<b>385 524</b>
Incidence de la variation du BFR	452 869	-108 336
Impôts différés		
Impôts payés	-69 344	-44 009
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>737 616</b>	<b>233 179</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-60 167	-82 204
Variation des autres actifs financiers	96	659
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	20 049	2 038
Intérêts financiers versés	-17 366	-31 319
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-57 388</b>	<b>-110 826</b>
Remboursement d'emprunts		-150 000
Remboursement de dettes résultant de contrats loc-fin.	-23 614	-22 924
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-226 200	
Variation des comptes courants associés		-425
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-249 814</b>	<b>-173 349</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>430 414</b>	<b>-50 996</b>
Trésorerie d'ouverture	-113 544	-62 548
Trésorerie de clôture	316 870	-113 544
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>430 414</b>	<b>-50 996</b>

Etat du résultat global consolidé		
	En millions de dirhams	
	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Exercices du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre</b>		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>127,6</b>	<b>83,5</b>
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE</b>	<b>127,6</b>	<b>83,5</b>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		-2,5
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>127,6</b>	<b>86</b>

Tableau de variation des capitaux propres consolidés							
En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2013.12</b>	<b>390 000</b>	<b>1 604</b>	<b>1 878 425</b>	<b>-93 214</b>	<b>2 176 815</b>	<b>4 411</b>	<b>2 181 226</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			-93 214	93 214			
Dividendes versés							
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				86 030	86 030		86 030
Autres mouvements			-872		-872	-2 462	-3 334
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2014.12</b>	<b>390 000</b>	<b>1 604</b>	<b>1 784 339</b>	<b>86 030</b>	<b>2 261 973</b>	<b>1 949</b>	<b>2 263 922</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			86 030	-86 030			
Dividendes versés			-226 200		-226 200		-226 200
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				127 614	127 614		127 614
Autres mouvements			1 776		1 776	25	1 800
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2014.12</b>	<b>390 000</b>	<b>1 604</b>	<b>1 645 945</b>	<b>127 614</b>	<b>2 165 164</b>	<b>1 973</b>	<b>2 167 137</b>



# COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

## RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2014 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrites ci-après.

### 2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

### 3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

### 4. Principes et périmètre de consolidation

#### 4.1. Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 31 décembre 2014.

#### 4.2. Périmètre de consolidation

	31 Décembre 2014			31 Décembre 2013		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

### 5. Principales règles et méthodes comptables :

#### 5.1. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longométal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

#### 5.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### 5.3. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (= projected unit credit method) qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

#### 5.4. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

#### 5.5. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

### 6. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2014

	31 Décembre 2014			31 Décembre 2013		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe SONASID au 31 décembre 2014 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de Sonasid, à l'adresse suivante : [www.sonasid.ma](http://www.sonasid.ma).

Ce jeu complet comprend outre le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variations des capitaux propres consolidés, les notes annexes choisies conformément aux dispositions de la norme IAS 34 (norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire).

37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour  
20050 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID  
Casablanca

101, Bd Massira Al Khadra  
20100 Casablanca - Maroc

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE DU GROUPE SONASID AU 31 DÉCEMBRE 2014.

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 2 167 137 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 127 639.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière, du compte de résultat, de l'état du résultat global, de l'état des flux de trésorerie, de l'état des variations des capitaux propres ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 20 mars 2015

Ernst & Young

Les Commissaires aux Comptes